

SERVICE: Environnement

Visa du Service:

Visa de M. la Directrice générale f.f.:

PROJET DE DELIBERATION - CONSEIL COMMUNAL DU 24 JUIN 2019

SEANCE PUBLIQUE

N° *. - BUDGET COMMUNAL 2019 – Action de sensibilisation Environnement- Projet « Plastic-tac » - Octroi d'un subside numéraire – Centre Culturel de Verviers – Approbation.

LE CONSEIL,

Vu le Code de la Démocratie locale et la Décentralisation notamment l'article L1122-30 qui précise que le Conseil règle tout ce qui est d'intérêt communal ;

Vu les articles L3331-1 à 9 du Titre III du Livre III de la troisième partie du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation, relatifs à l'octroi et au contrôle de l'octroi et de l'utilisation de certaines subventions ;

Vu le décret du 31 janvier 2013 et la circulaire ministérielle du 30 mai 2013 relative aux mesures de contrôle financier et à l'octroi des subventions ;

Vu la décision du Conseil communal des 25 février 2019 relative à la délégation du Conseil communal au Collège communal pour l'octroi de certaines subventions et la décision du 29 avril 2019 relative à la procédure de contrôle de l'utilisation des subventions ;

Vu le rapport au Collège communal du 29 mai 2019 expliquant le projet « Plastic-Tac » et la collaboration à ce projet du Centre Culturel de Verviers ;

Attendu que la demande d'une participation financière de 1.000,00 €, sous forme d'un subside numéraire, introduite par le Centre Culturel de Verviers » permettra de couvrir une partie des frais relatifs à l'animation de plusieurs ateliers en 2019 ainsi que l'organisation d'un défilé avec les enfants à la fête à Hodimont le 21 septembre 2019 ;

Vu la circulaire ministérielle relative au budget 2019 ;

Vu la décision du Collège Communal du 29 mai 2019, d'autoriser la liquidation du subside à 100 % sur base de factures acquittées sous réserve de la décision du Conseil communal ;

Attendu que tout bénéficiaire d'une subvention accordée par la Ville doit l'utiliser aux fins pour lesquelles elle a été octroyée et doit justifier son emploi ;

Vu l'avis émis par la Section « Culture-Tourisme-Participation citoyenne-Transition environnementale » en sa séance du 14 juin 2019 ;

Par * voix contre * et * abstentions,

DECIDE

- d'octroyer un subside numéraire de 1.000,00 € sous forme d'argent au Centre Culturel de Verviers afin de soutenir le projet « Plastic-tac » ;
- de liquider en faveur du Centre Culturel de Verviers la liquidation du subside à 100 % sur base de factures acquittées ;
- de demander au Centre Culturel de Verviers de fournir des factures acquittées pour un montant équivalent au subside octroyé.

La présente délibération sera transmise, pour information, au Centre Culturel de Verviers et au Service des Finances.

PROJET soumis au Conseil communal